

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MARDI 10 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie – RETIF Jean-Philippe– BOIREAU Christophe – RICHEL Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - LEBEAUPIN Christophe - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice - DE BRITO Maria-Rosa - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José (*pouvoir de S. SAINT-JEAN*) - DANGUY Dominique.

EXCUSEE : MM. SAINT- JEAN Stéphanie (*pouvoir à J. GUION*).

ABSENTE : MM. PLANCHENAU Florence

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

- Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

☞ Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du 8/4/2014 :

☞ *signature convention avec le Conseil Départemental pour autorisation de travaux et d'entretien pour permettre la réalisation des travaux de sécurité Route de Vernantes.*

☞ *signature devis SARP OUEST pour le curage et inspection réseaux d'assainissement (6248 € HT)*

☞ *signature nouveaux contrats téléphoniques avec Vist and Com avec tarifs revus à la baisse.*

❶ CASVL : RAPPORT DE LA CLECT

Après présentation, le rapport d'évaluation des charges établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges de Transferts est adopté à l'unanimité des membres présents.

❷ RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CASVL

Après communication par le Maire au Conseil Municipal, le rapport d'activités 2016 de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et des Communautés de Communes de Loire-Longué, du Gennois et de la Région de Doué-la-Fontaine est adopté à l'unanimité.

❸ SIEML : FOND DE CONCOURS

Suite aux opérations de dépannages sur le réseau d'éclairage public sur la période du 1/9/2016 au 31/8/2017, le montant des travaux s'élève à 333.47 €. La Commune versera un fond de concours de 250.10 € au SIEML.

Voir avec le SIEML pour le problème à la Justellerie.

❹ CONTRAT ASSURANCE GROUPE RISQUE STATUTAIRE

L'offre de la Compagnie ETHIAS via les sociétés COLLECTteam et YVELAIN a été retenu par le CA du CDG après appel d'offre. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la Commune au contrat d'assurance groupe.

❺ ROUTE DES CHANDONNIERES

La commission voirie s'est déplacée dernièrement aux Chandonnieres. Il a été constaté que M.DAVID avait busé le fossé communal devant chez lui sans autorisation de la Mairie. Après avoir constaté les travaux réalisés, il sera demandé à M. DAVID de régulariser son dossier.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide que le busage des fossés sur cette route sera possible mais sous certaines conditions :

- 1- effectuer une demande préalable en Mairie afin d'obtenir une autorisation de réalisation des travaux qui indiquera le cahier des charges à suivre (diamètre de buse, matériaux, pente, ...);
- 2- obligation de fournir le certificat de conformité du SPANC pour l'assainissement individuel. En cas de non-conformité de l'assainissement, le busage du fossé ne sera pas possible.
- 3- Ces travaux seront à la charge du demandeur.

⑥ CIMETIERE

Les travaux d'enlèvement des tombes débiteront après la Toussaint et seront effectués par les PFG de Longué.

⑦ ECOLE

Christophe BOIREAU donne le compte rendu de la réunion entre les élus, les institutrices, la garderie périscolaire et le personnel communal.

⑧ REPAS DES ANCIENS

Il aura lieu le dimanche 12 novembre 2017 à la Salle des Fêtes.

⑨ COMMERCE

Franck BRAULT cesse son activité professionnelle au 31 décembre. Son bâtiment modulaire installé récemment devant chez lui sera enlevé. Il a proposé la licence IV à la Commune. Celle-ci n'est pas intéressée pour l'instant. Pour information, il ne peut y avoir de vente sans l'autorisation de la Mairie puisqu'il s'agit de la dernière licence sur le territoire communal.

10 QUESTIONS DIVERSES

⇒ Date des vœux : vendredi 5 janvier 2018

⇒ 100 ans : la Commune participera aux 100 ans de Maxence Lebeauin et offrira les petits fours.

⇒ Cantine : José GUION fait son rapport après une visite à la cantine. Christophe BOIREAU ira voir l'agent communal pour régler les problèmes s'il y en a.

⇒ Boite à livres : Philippe LAMBERT fait la suggestion d'une boite à livres. C'est une idée à réfléchir et à voir avec les responsables de la bibliothèque.

⇒ Stade : il faudra penser à commander du sable pour mettre sur le stade.

⇒ Chemin piétonnier : il est regrettable de voir les gens laisser faire les besoins du chien sur le chemin. Une pancarte invitant les propriétaires à respecter les lieux va être installée.

⇒ Fête au village : le bénéfice de cette journée s'élève à 1135€. Il va permettre d'acheter du cordon lumineux pour les décorations de Noël.

⇒ Téléthon : il sera organisé par les associations de la Commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

PROCHAIN CONSEIL MERCREDI 15 NOVEMBRE 2017